

Réf: Dossier N° : 56604

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « TALY »**

**Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE NOUVEAU CHU, 25 BP
1962 ABJ 25**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03 Oct. 2018, et enregistrés au CEPICI le 12 Nov. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « TALY » .

Objet: Pâtisserie-restauration, Formation, Import-export, évènementiel et divers, Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'exécution ou le développement, notamment l'acquisition de brevets, licences, procédés de fabrication le cas échéant et marques de fabrique

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE NOUVEAU CHU, 25 BP 1962
ABJ 25**

GERANT: Madame BAMBA MATALY EPSE COULIBALY .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-29273 du 12/11/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°26573 du 12/11/2018

Pour Avis

Le CEPICI

